

Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan

Autor(en): **Camfranc, M du**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 118

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser

à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction

Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

Item on a tiré *au feu* ! le 31 juillet entre 8 et 9 heures du soir, pour Chevenez. Une quantité de monde y est allé, et quand on fut près du village. Pierstill le père, qui y avait été à cheval, revint dire que c'était le vieux moulin des Bois qui brûlait près du village « *ès Etelles* ». C'étaient des bouviers qui avaient mis le feu dans ce vieux moulin inhabité.

Item Etienne Theubet est revenu de sa désertion, lundi soir 4 août 1766 : il a servi deux ans dans les Gardes Suisses.

Item Clave tambour de ville a arrêté un voleur de chevaux au Voyebœuf. Jean-Pierre Etienne, boucher, avait acheté un cheval de cet homme ; il lui donna un écu de six francs à compte, en disant qu'il voulait aller chercher le reste du prix convenu. Le voleur, soupçonnant quelque ruse, s'en alla sans attendre le paiement intégral, ce qui donna l'éveil sur la nature de la possession de ce cheval. Clave courut après lui, l'arrêta et l'amena en ville, le propre jour de la Notre Dame, le 15 août 1766. Le cheval avait été en effet volé près de Bellelay, et le voleur eut la tête tranchée le 21 août, cinq jours après son arrestation. Il était originaire d'un village du côté de Fribourg, âgé de 26 ans, un peu boiteux. Sa tête a été clouée sur la potence.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 16

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Yvan se laissait accabler par les poignants regrets, ayant, tour à tour, l'envie de durer pour ne pas affliger sa mère par sa mort ; puis lui revenait, plus intense encore, le dégoût de vivre. Qu'est-ce que la vie misérable d'un infirme ? Plus elle est abrégée, moins longue est la souffrance. Les infirmes n'ont d'autre bonheur que l'attente de la mort.

Marie-Alice, semblable, en sa douleur, à ce qu'avait été, jadis, la Vierge au pied de la croix, regardait toujours agoniser moralement son pauvre Yvan. Comment avait-elle pu concevoir seu-

Item les jeunes gens de Belfort et des environs sont venus en procession le 23 août 1766 pour confirmer à Porrentruy le 24, jour de la St-Barthélemy. Il y avait trois curés avec eux : celui de Belfort et deux autres des villages. Ils s'en sont retournés d'ici en procession au nombre d'environ trois cents.

Item Georges L'hoste, maréchal au château, s'est marié en secondes noces avec la gouvernante de chez M. de Gléresse, qui est de la vallée de Delémont, le 28 août 1766. Ils se sont mariés à Courtemaiche chez le frère de L'hoste, curé, un jeudi : beau temps ce jour-là.

Item Johannes Montforté messager de la Chambre de Son Altesse est devenu hors de bon sens, si bien qu'étant dans sa chambre, il croyait qu'on voulait l'arrêter ou le saisir. Il prit une corde et l'attachait aux fenêtres, quoiqu'elle ne fût pas du tout sûre ; ensuite il se laissa glisser le long de cette corde, et comme le lieu était extrêmement élevé, la corde se trouva trop courte. Arrivé à l'extrémité inférieure, il ne sut faire que de se laisser tomber, et descendit ainsi dans le jardin des Pères capucins. Ceci arriva autour du 4 septembre 1766. Il est revenu un peu de sa maladie.

Item une fille de Rocourt ou de Roche-d'or est décédée ici à l'hôpital le 24 septembre, un vendredi matin.

Item l'Annonciade Froté est décédée à son couvent le dimanche 5 octobre 1766 : elle avait autour de six ans de cloître.

J'ai oublié de suivre le mois de septembre 1766.

Le 28 septembre, un dimanche, il a brûlé dix maisons à Réclère. Le feu prit de bonne heure le matin, et l'on n'eut pas de nouvelles de cet accident à Porrentruy, si ce n'est qu'on s'en aperçut tant soit peu, vers les deux heures

lement une minute d'espoir, elle qui savait la vie, qui en avait tant souffert ! Des souvenirs, des regrets passaient en elle. La mère et le fils étaient également envahis par la désolation sans bornes.

Yvan balbutiait :

— Si je dois toujours la passer sur une chaise longue, la vie m'effraie... la vie m'épouvante !

Et puis, tout à coup, la tête abattue de l'infirme se redressa, une lueur passait dans les yeux mornes, et d'une voix où, de nouveau, vibra l'obstinée confiance il s'écria :

— Ma mère, demain à la grotte au lever du jour !

La mère et le fils demeuraient sur le balcon, attendant qu'un peu de sommeil vint, avec la nuit, alourdir leurs paupières. Mais, d'instant en instant, le temps changeait ; les nuages s'amas-

saient, un orage allait éclater. Bientôt le ciel s'ouvrit, fendu par un éclair. Le tonnerre roula dans les gorges voisines ; presque sans ces-

de l'après midi. Cependant on ne tira pas au château, et personne n'y alla qu'André Pierstill du *Cheval blanc*, qui rapporta cette nouvelle. Enfin, dix maisons furent brûlées, et on ne vit pas le feu d'ici à cause du beau temps qu'il faisait ce jour-là.

Item M. l'abbé Farine d'Alle, est décédé de la fièvre le 9 octobre. Il ne disait pas encore la messe, n'étant âgé que d'environ vingt et des années.

Item Son Excellence la baronne de Ramschwag est décédée à Porrentruy le samedi 11 octobre 1766 à trois heures du matin. Brouillards, pluie et froid cette nuit là. Elle fut atteinte du catarrhe (apoplexie) et ne parla plus : cela dura trois jours, et elle mourut ainsi, quoique ce fût une fort brave dame.

Item la veuve Ackermann est décédée le 21 octobre, le mardi matin.

Item la mère de Willmann est décédée le jour de la Toussaint, 1^{er} novembre 1766.

Item M. l'abbé Chappuis est parti pour Constance vers le 1^{er} octobre, et comme il compte, c'est pour six ans.

Item M. l'abbé Rouge est parti soi disant pour Vienne en Autriche vers le milieu d'octobre, et cela par contrariété, parce qu'on avait donné des titres de St-Michel (*) à d'autres, même à des abbés qui ne disaient pas encore la messe, comme l'abbé Baillif, l'abbé L'hoste : enfin, il est parti le jour de la foire de Courtemaiche.

Item la veuve de feu le berger des cochons

(*) Le chapitre de St-Michel dont l'origine remonte à la seconde moitié du XIV^e siècle, occupe une place importante dans l'histoire de Porrentruy. Il subsista jusqu'à la Révolution qui s'empara de ses biens, comme appartenant soi disant à la nation. Le curé de Porrentruy était de droit prieur du chapitre : les chanoines pouvaient être au nombre de treize, mais ils n'ont jamais été plus de dix.

ser, la foudre éclatait comme une décharge d'artillerie.

— Rentrons au plus vite, fit Marie-Alice.

Ils quittèrent le balcon, mais dans la chambre même, malgré les bougies allumées, cette lumière des éclairs les éblouissait. Elle dessinait, à des lieues de distance, la cime des montagnes ; et, plus près, elle mettait, en relief, comme sur un écran de feu, la blanche basilique et les nombreux couvents. Tout flamboyait pour retomber dans l'obscurité, puis reflambait encore.

Une heure entière s'écoula sans que s'apaisât la tourmente. Les montagnes s'éclairaient de grandes lueurs incessantes ; on eût dit qu'elles étaient secouées jusqu'en leurs fondements, qu'elles tremblaient, qu'elles s'écroulaient. Les roulements du tonnerre éveillaient, dans les cœurs, une sorte d'épouvante ; les plus braves sentaient leurs nerfs ébranlés ; puis les coups s'espacèrent et s'éloignèrent ; tout s'apaisa, et,

d'ici, est décédée à l'hôpital le 6 novembre, le jeudi soir.

Item il a brûlé deux maisons au haut du village de Cornol, à droite en allant d'ici, le même jour 6 novembre, entre neuf et dix heures du matin.

Item une vieille fille demeurant par charité chez Chavanne d'ici, est décédée le 7 novembre le vendredi.

Item mademoiselle Fidèle Methuat qui était partie le 5 juillet avec la Theubet, est de retour de son voyage à Prague, le 13 ou 14 novembre.

Item L'hoste tonnelier, qui était aussi parti au printemps pour Vienne en Autriche avec son frère le tailleur, est de retour le 14 novembre.

Item les garçons de Courtedoux se sont battus avec d'autres, tant de Cornol que d'ailleurs chez Pierstill au *Cheval blanc*, le 16 novembre. Un garçon de Courtedoux a eu la poitrine enfoncée d'un coup qu'il a reçu, et il en est mort le 23 novembre.

Item Natzi Rossé cordonnier, s'est marié avec la Henzelin, l'aînée le 18 octobre, entre quatre et cinq heures du matin : il fit beau temps ce jour-là.

Item voici un tour singulier arrivé à un berger à Vendincourt le 3 décembre. Le berger de ce village étant à la campagne, occupé à faire paître son troupeau, un loup vint l'aborder et crut attaquer son chien. Pour mieux réussir dans son dessein, le loup entreprit de vouloir badiner avec le chien ; mais celui-ci qui connaissait assez bien son ennemi, feignit d'abord de se prêter à ce badinage, mais se méfiant de son ennemi et prévoyant le tour qu'il pouvait lui jouer, il saisit le loup par le cou, et le serra fortement sans lâcher prise, jusqu'à ce que le berger l'eut tué à coups de bâton.

Item le feu prit à la *Schliffe*, maison des jésuites, le 3 décembre 1766, mais on ne tira pas au château. On sonna la cloche, (*) les seaux de cuir et les pompes furent jusqu'au milieu du chemin. Dans la huitaine, le feu prit de même à la maison de Castuche le vieux, maison des jésuites ; en même temps le feu prit à une des cheminées du couvent des pères jésuites.

Item on a commencé à prier pour avoir de l'eau, le 5 décembre 1766.

Item on mit la Notre-Dame des Annonciades dehors, pour obtenir la pluie, le 9 décembre 1766.

Item Georges Chopay, celui qui criait les heures pendant la nuit, fut envoyé à Altkirch par M. de Schœnau, pour y toucher le montant d'une lettre de change de cinq louis d'or. Il eut la commission de partir le 6 décembre qui était le samedi, tout au matin, et de revenir le même jour. Après avoir touché les cinq louis, au lieu de revenir, il s'en alla on ne sait où avec cette somme, et laissa sa femme avec trois enfants dont l'un se porte assez bien, un autre ne voit

(*) Le tocsin de l'hôtel de ville ne se fait entendre que lorsque qu'il y a un incendie en ville, et lors des exécutions capitales. La dernière qui a eu lieu à Porrentruy remonte à décembre 1851.

peu à peu, revinrent le silence, la sécurité, le sommeil !

Yvan put dormir ; après la crise de morne désespoir, l'espérance lui était revenue. Il reprenait confiance.

Il s'éveilla dès l'aube, et, tout de suite, il voulut retourner à la grotte.

La basilique rayonnait sous l'éclat du soleil matinal. La tourmente s'était entièrement apaisée. Là-haut flottaient quelques légers nuages tout semblables à des voils d'anges, dont les ailes argentées seraient étendues ; puis, ces derniers flocons s'évanouirent, il ne resta plus, dans le ciel, que de l'or et de l'azur.

— Mère, disait Yvan, tandis que le brancardier traînait son chariot, près duquel la comtesse de Ruloff marchait ; mère, je sens la sérénité

presque pas clair, et le troisième est aveugle tout à fait. Enfin, on ne sait pas encore ce qu'il est devenu. Les uns disent qu'il est tué, d'autres qu'il est parti plus loin.

Item le fils de Roche ou Roque d'Alle, demeurant dans la maison de M. Rengguer, est décédé le 10 décembre du *mal du maichiat* (miseréré). Son père est en ce temps-là le grangier de M. Guélat maître bourgeois de la ville.

Item il a tonné dans la nuit du 15 au 16 décembre, de minuit à une heure, ce qui nous amena la pluie qu'on demandait. Les meuniers ne pouvaient plus mouliner, à l'exception de ceux qui étaient placés favorablement pour l'eau ; encore ne travaillaient-ils qu'avec une roue. La plus grande partie des moulins ne marchait plus ; on allait mouler sur le Doubs, dans le Val de Delémont, à Delle, et jusqu'à Bâle ; on ne savait presque plus de quel côté donner de la tête pour avoir de la farine et même du pain. Toutes les sources étaient tarries ; les gens des villages allaient jusqu'à trois lieues de chemin et plus, pour abreuver leur bétail ; il y avait même des villages qui n'avaient pas d'eau, et d'autres où les habitants se la partageaient à un pot par jour, entre autres à St-Dizier. Enfin on avait grand besoin d'eau, partout on demandait la pluie au bon Dieu.

Item vers la fin de l'été, les trois demoiselles Joliat ont pris le train de mettre des manteaux, autrement dit des mantilles. On parlait beaucoup d'elles, parce que c'étaient des filles de cabaretier, et leur père était un cueffet ou tonnelier de profession.

Item le procès s'est instruit au sujet de la rixe relatée ci-dessus, et qui eut lieu chez Pierstill au *Cheval blanc*, dans laquelle un garçon de Courtedoux reçut un coup qui lui enfonça la poitrine, et dont il mourut dans la huitaine. Ce procès s'est donc instruit au château de Porrentruy, et comme Cœudevez sergent dans le régiment d'arctique au service de France était impliqué dans cette rixe, et presque l'auteur de cette bataille, il fut condamné à trois mois de prison au château d'ici. Il en sortit par grâce, au bout de trois semaines, et les autres s'engagèrent.

Item la plus jeune fille de M. Raguel maire de la ville, est tombée de la fenêtre du premier étage de leur maison sans se faire de mal, le 21 décembre 1766. C'était le dimanche pendant les vêpres.

Item une fille de Cœuve alla au moulin des Vauches pour égruger du grain, le 22 décembre et elle tomba morte subitement sans secours. Elle était âgée d'environ 40 ans, et son corps fut reconduit à Cœuve le lendemain.

Item un Bonvallat de Miécourt a été condamné à être fouetté et marqué, et chassé du pays à perpétuité ; sa figure, soit son effigie a été clouée à la potence d'ici, pour faire connaître ses méfaits, le 24 décembre 1766.

(A suivre.)

revenue en moi. Il me semble que j'entends la voix de Notre-Dame de Lourdes me parler à l'oreille, et c'est une voix de réconfort, de conseil, de miséricorde infinie.

Déjà les pèlerins affluaient ; presque tous avaient le grand chapelet au cou, un emblème sur la poitrine comme signe de ralliement. Ils allaient par troupes sous la lumière du soleil, groupés par province. On voyait des Bretons en costume national, des Alsaciennes avec le grand nœud noir sur la tête, des Normands, la coquille argentée à la boutonnière, des Béarnais, les hommes en béret et les femmes en capulet. Et tous ces fervents étaient prêts à recommencer les prières de la veille. Déjà ils chantaient des cantiques ; ils tenaient en main des cierges pour offrir de nouvelles étoiles de flammes à la Vierge,

Aux champs

Caractères de l'âge des moutons. — Contre la diarrhée ou l'entérite diarrhéique des agneaux, le piétn et les poux des moutons.

Il est possible de déterminer à peu près exactement l'âge du mouton comme on détermine l'âge d'un cheval. On se base pour cela sur la dentition, de plusieurs façons.

D'abord sur l'évolution et la chute des dents de première dentition. Puis sur l'évolution des dents de deuxième dentition. Et enfin sur l'usure de ces dents.

Lors de sa naissance, l'agneau n'a généralement pas de dents, quoiqu'on perçoive leur place sous les gencives. Ce n'est ordinairement qu'entre cinq et huit jours que ces gencives cèdent et que les premières dents percent. On voit d'abord apparaître les pinces, puis quelques jours plus tard les premières et les deuxièmes mitoyennes.

Entre 20 et 25 jours les coins se montrent.

Après arrive une période pendant laquelle l'âge est assez difficile à exprimer en se basant sur la dentition. En effet pas de changement notable ne se produit jusqu'à six mois. De six à huit, les incisives ont atteint leur niveau.

Vers neuf mois on remarque que les pinces, les mitoyennes et généralement aussi les coins sont usés. A dix mois, c'est le tour des incisives qui s'usent progressivement.

A quinze mois se produit la chute et le remplacement des pinces de lait.

A deux ans c'est le tour des premières mitoyennes qui tombent et sont remplacées.

De deux ans et demi à trois ans, celui des deuxièmes mitoyennes.

A trois ans et demi, la chute et le remplacement des coins.

A quatre ans, la mâchoire est au rond.

A quatre ans et demi, l'usure de ces coins se produit.

A cinq ans, cette usure est arrivée à un tel degré qu'elle laisse parfaitement découvrir l'étoile dentaire.

A six ans, la table des pinces est carrée et il se forme contre ces pinces une encoche qu'on appelle communément queue d'hirondelle.

Plus tard, la détermination de l'âge des moutons devient à peu près complètement impossible, dit M. Cornevin. En effet, les dents se déchaussent, sont striées de noir, vacillent de telle sorte qu'elles n'offrent plus de caractère saillant, si ce n'est celui de l'âge avancé.

* * *

La diarrhée des agneaux, maladie fort dangereuse, revêt un caractère épidémique. Elle est due à un microbe qui se développe grâce aux mauvaises conditions hygiéniques de la bergerie.

et des bouquets pour les déposer, en hommage, à ses pieds.

Une pauvre vieille montagnarde s'arrêta devant Yvan. Elle avait bien soixante-dix ans, et ne vivait, elle et ses petits enfants que de quelques décimes qu'elle gagnait à vendre ses fleurs. Elle présentait une gerbe de bruyère cueillie dans la montagne. A peine l'orage apaisé, son petit-fils était allé les chercher là-haut dans la rosée.

— Voyez, disait-elle, le soleil ne les a pas encore flétries.

La rosée étincelait sur les bruyères ; on les eût dites saupoudrées de diamants. Yvan mit une pièce blanche dans les mains de la grand-mère, et prit les fleurs.

(La suite prochainement.)